

Étudiants, préparez-vous à voter

Pour vous inscrire et pour voter, vous devez être citoyen canadien, avoir au moins 18 ans le jour de l'élection, prouver votre identité et votre adresse, et résider dans la circonscription depuis le 15 mai 2023.



Déterminez votre lieu de résidence

- Votre lieu de résidence ou adresse résidentielle est l'endroit où vous vivez habituellement, que vous considérez ou avez adopté comme votre domicile. Vous devez avoir une pièce d'identité portant cette adresse pour vous inscrire et pour voter.



Assurez-vous d'être inscrit à cette adresse

- Il est facile de vérifier ou de mettre à jour votre inscription à elections.ca.
- Si vous êtes inscrit, vous devriez recevoir par la poste une carte d'information de l'électeur vous indiquant où et quand voter.
- Vous pouvez aussi vous inscrire lorsque vous allez voter.



Choisissez comment voter

- À votre bureau de vote, le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation.
- À votre bureau local d'Élections Canada (des dates limites s'appliquent).
- Par la poste : visitez elections.ca pour savoir si le vote par la poste est le bon choix pour vous (des dates limites s'appliquent).



Apportez vos pièces d'identité lorsque vous allez voter

Option 1 :

Présentez une pièce d'identité délivrée par un gouvernement canadien (fédéral, provincial, territorial ou local) et portant vos photo, nom et adresse actuelle.

Par exemple, votre permis de conduire.

Option 2 :

Présentez deux pièces d'identité. Les deux doivent porter votre nom et au moins l'une d'elles votre adresse actuelle. Par exemple, votre carte d'information de l'électeur et un état de compte bancaire, ou une facture d'un service public et votre carte d'identité d'étudiant.

Option 3 :

Si vous n'avez pas de pièce d'identité, vous pouvez tout de même voter si vous établissez votre identité et votre adresse en faisant une déclaration par écrit et demandez à une personne d'être votre répondant. Cette personne doit vous connaître et être inscrite à votre bureau de vote. Le répondant doit prouver son identité et son adresse, et il ne peut répondre que d'une seule personne (excepté dans les établissements de soins de longue durée).


C'est notre vote

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote et les mesures de santé et de sécurité en place

1-800-463-6868 / elections.ca / 📞 ATS 1-800-361-8935